

LUFF, David, *Le droit de l'Organisation mondiale du Commerce. Analyse critique*, coll. de la Faculté de droit, Université libre de Bruxelles/Paris, Bruylant,/LGDJ, 2004, 1 322 p.

Michel Lelart

Volume 37, numéro 1, mars 2006

Les livres blancs et la politique étrangère : pratiques comparées

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/013417ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/013417ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lelart, M. (2006). Compte rendu de [LUFF, David, *Le droit de l'Organisation mondiale du Commerce. Analyse critique*, coll. de la Faculté de droit, Université libre de Bruxelles/Paris, Bruylant,/LGDJ, 2004, 1 322 p.] *Études internationales*, 37(1), 140–142. <https://doi.org/10.7202/013417ar>

pales propositions théoriques dans une section intitulée « développements » ; puis il soumet ces approches à une critique courte et raisonnée, pour terminer par une discussion de leurs principales contributions à la discipline.

Schwok prend soin de lier chacune des approches au contexte épistémologique et historique de son élaboration, de même qu'à des phénomènes concrets de l'intégration européenne ou à des questions d'actualité. Des encadrés permettent de mieux saisir la relation entre les théories de l'intégration européenne discutées et les grands courants de la science politique.

Théories de l'intégration européenne comprend également une bibliographie fort utile d'environ 120 ouvrages. À l'exception de Neil Fligstein, Alec Stone Sweet et Wolfgang Wessels, la plupart des auteurs qui dominent le champ y sont représentés, ce qui permettra au lecteur d'approfondir sa connaissance d'une théorie ou d'une autre par la lecture des textes originaux.

Au chapitre des réserves, on regrettera qu'une section n'ait pas été consacrée aux approches sociologiques émergentes, par exemple celles d'Andy Smith et de Cris Shore sur la Commission européenne, de Didier Bigo sur la justice et les affaires intérieures, ou d'Adrian Favell sur les migrants. Le travail d'édition n'est pas exempt de tout reproche, avec un certain nombre de coquilles et de redites, ce qui est malheureusement caractéristique des ouvrages publiés par les maisons françaises, que ce soit Montchrestien ou L'Harmattan.

Pour le meilleur et pour le pire, l'Union européenne a fait depuis ses débuts l'objet d'un important foisonnement théorique. Il m'apparaît donc impossible de préparer un enseignement sur l'UE sans y inclure le livre de M. Schwok, qui introduit l'étudiant comme le chercheur à une importante littérature internationale rarement disponible en français. Que ce soit pour un cours de premier cycle ou plus avancé, *Théories de l'intégration européenne* complètera admirablement les ouvrages sur le fonctionnement de l'UE, comme ceux de Magnette ou Quermonne. Il ne manque plus à notre dispositif pédagogique qu'un recueil d'extraits des grands classiques de l'intégration européenne traduits en français.

Frédéric MÉRAND

Département de science politique
Université de Montréal

DROIT INTERNATIONAL

Le droit de l'Organisation mondiale du Commerce. Analyse critique.

LUFF, David. *Coll. de la Faculté de droit, Université libre de Bruxelles/Paris, Bruylant/LGDJ, 2004, 1 322 p.*

Cet ouvrage est l'aboutissement d'une thèse de doctorat préparée à la Faculté de droit de l'Université libre de Bruxelles sous la direction de Jean-François Bellis. Il se présente sous des dimensions assez inhabituelles puisqu'il atteint 1 322 pages. Il faut dire qu'il y a 52 pages de bibliographie qui comprennent les références habituelles, la jurisprudence et, pour moitié, les documents de l'OMC. L'index de 30 pages doit représenter au moins 500 mots, dont cer-

tains sont beaucoup démultipliés. La table des matières s'étend sur 38 pages, ce qui fait regretter l'absence d'un sommaire qui aurait permis d'avoir plus facilement une idée générale de l'ouvrage. Enfin, pour mettre à jour son travail, l'auteur a eu la bonne idée d'ajouter (mais pourquoi au début ?) un addenda consacré aux développements survenus entre la remise du manuscrit (1^{er} juillet 2003) et la dernière lecture des épreuves (1^{er} octobre 2003). Il ne s'agit là que de trois mois, mais l'addenda fait 26 pages.

C'est dire qu'il s'agit là d'un ouvrage exceptionnel, qui présente un panorama complet, en langue française, du droit de l'OMC. Ce droit est complexe, car il trouve sa source dans une série d'accords le plus souvent techniques qui portent sur des sujets très variés et qui sont le résultat de longues négociations et de compromis délicats. On se souvient de l'Uruguay Round qui s'est terminé par l'accord signé à Marrakech le 15 avril 1994. La première partie comprend une description détaillée des règles et des principes essentiels contenus dans ces accords. Mais la jurisprudence est aussi source de droit, et elle l'est dans le commerce international, notamment dans la mesure où l'accord de Marrakech a institué un mécanisme contraignant de règlement des différends. C'est donc un exposé complet des sources et des règles du droit commercial international que l'auteur nous propose, en examinant non seulement les dispositions relatives aux produits – agriculture, textile, services, propriété intellectuelle – mais aussi celles relatives aux subventions, aux licences d'importation,

à la concurrence, aux clauses de sauvegarde, aux marchés publics.

La deuxième partie concerne les procédures de règlement des conflits. En instituant l'OMC, l'accord de Marrakech a innové sur ce point. Alors que les conflits ne pouvaient être réglés auparavant que par une démarche essentiellement politique et donc diplomatique, les pays ont accepté d'être liés désormais par une procédure bien définie, obligatoire et indépendante. L'ouvrage expose longuement les différentes étapes de cette procédure « de droit commun », notamment la constitution du groupe spécial et l'examen de son rapport, mais aussi les voies de recours ou les sanctions. Il examine également les procédures que l'on pourrait appeler spéciales, et qui concernent par exemple les restrictions liées à la balance des paiements ou les dérogations liées aux accords régionaux.

La troisième partie est beaucoup plus courte. Elle est présentée comme une annexe, elle n'est pas pour autant la moins intéressante. Sous le titre *Problématiques horizontales d'actualité*, l'auteur examine quelle incidence les accords de l'OMC ont sur certains domaines qui n'ont pas de rapport direct avec le commerce mais auxquels les États peuvent accorder de l'importance. Il s'agit de la protection de l'environnement, de la protection des personnes, y compris la protection des consommateurs, comme celle des droits sociaux, enfin – et ce n'est pas le moins essentiel – de la défense de la culture et des savoirs traditionnels. En se fondant surtout sur l'évolution de la jurisprudence, l'auteur montre que les règles de l'OMC n'empêchent pas les pays mem-

bres de poursuivre des objectifs politiques nationaux, nonobstant cependant quelques difficultés d'interprétation qui subsistent...

Le seul reproche un peu sérieux que l'on puisse faire à cet ouvrage est le plan, moins l'enchaînement des parties que l'importance de chacune : 750 pages, puis 280, puis 100 pour la dernière qui tient plutôt d'une conclusion, d'autant qu'il manque à cet ouvrage une conclusion générale qui mérite son nom. Mais cela n'empêche pas que nous sommes en présence d'une véritable somme sur l'OMC. Les juristes ne seront pas les seuls à l'apprécier, les économistes y trouveront une description, combien minutieuse, de l'ensemble des règles qui régissent le commerce international. Et au-delà de la simple description, ils comprendront mieux à travers les observations pertinentes de l'auteur, l'enjeu considérable que représente l'organisation du commerce entre les nations.

Il est surprenant de constater que ces règles ont été mises en place progressivement depuis la guerre et que le commerce international s'est trouvé peu à peu organisé, alors que les relations monétaires avaient été organisées il y a soixante ans, et que les règles fixées ont été peu à peu abandonnées...

Michel LELART

CNRS, Université d'Orléans, France

ÉCONOMIE INTERNATIONALE

La divergence économique États-Unis/Europe.

VILLEMEUR, Alain. *Coll. Approfondissement de la connaissance économique*, Paris, *Économica*, 2004, 350 p.

Cet ouvrage est le résultat d'une thèse de sciences économiques dirigée par Jean-Hervé Lorenzi et soutenue à l'Université de Paris-Dauphine en novembre 2002. Comme ce dernier le mentionne dans sa préface, la thèse est née d'une interrogation : pourquoi les pays, en particulier les États-Unis, l'Europe et le Japon, connaissent-ils des croissances qui divergent ? De la fin de la guerre à 1980 (les Trente glorieuses), l'Europe a connu de meilleures performances que les États-Unis. Depuis 1980 c'est plutôt l'inverse.

La question est importante, et elle est très bien posée par l'auteur qui cherche une réponse dans la révolution que constitue l'explosion des technologies de l'information et de la communication (TIC), laquelle constituerait une nouvelle forme de révolution industrielle. Tous les pays sont concernés, mais tous ne réagissent pas de la même façon lorsqu'ils investissent dans le savoir ou lorsqu'ils privilégient certaines innovations ou certains types d'innovations. L'auteur explore les transformations que ces nouvelles technologies entraînent pour l'économie, et leurs conséquences sur les mécanismes de la production, de l'emploi, de la croissance... Il compare ensuite les modèles de la croissance qu'ont connus les États-Unis, le Japon et la France, et il s'interroge sur l'impact